

NOTRE CHARTE QUALITÉ

ALLIANCE FORM'ACTION s'engage à respecter une charte de qualité, et notamment :

- 1 Veiller à la qualité des actions de formation à chaque étape de leur déroulement (préparation, mise en œuvre, évaluation...)
- 2 Garantir la qualification professionnelle et les compétences pédagogiques des formateurs (disponibilité, expérience, actualisation du savoir...)
- 3 Soutenir ses clients dans la formulation des besoins
- 4 Proposer des actions de formation conformes aux attentes des stagiaires et aux besoins des entreprises
- 5 Être à l'écoute des professionnels pour concevoir et mettre en place des programmes liés aux évolutions des métiers
- 6 Adapter régulièrement les outils de formation aux évolutions technologiques
- 7 Actualiser en permanence les programmes en suivant l'évolution de la législation
- 8 Veiller à la qualité des actions de formation à chaque étape de leur déroulement (préparation, mise en œuvre, évaluation...)
- 9 Évaluer la satisfaction des participants, le respect des engagements et l'adéquation de la formation aux objectifs préalablement établis (suivi de stage, bilan systématique, suivi post-formation...)
- 10 Adapter les outils, matériels et espaces de formation à l'objectif pédagogique
- 11 Mettre à disposition des stagiaires des supports de cours détaillés et en conformité avec les exigences réglementaires
- 12 Mettre en oeuvre des procédures propres à améliorer la qualité de l'ensemble des services proposés par l'organisme de formation (devis, conventions de formation, feuille d'émargement, grille d'évaluation...)